



# Bulletin Officiel

N° 4278 Mardi 22 janvier 2013

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AUGMENTATION DU CAPITAL

ATL 2

### AVIS DES SOCIETES

#### PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIETE AL JAZIRA 3

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE 4

ALKIMIA 5

CARTHAGE CEMENT 6-7

EL WIFACK LEASING 8

TUNIS-AIR 9

BH 10-11

UBCI 12-13

ATTIJARI LEASING 14

ENNAKL 15

TUNINVEST SICAR 16-19

MONOPRIX 20

SOTUVER 21-22

BIAT 23-26

AMS 27

SOMOCER 28

ATB 29-31

### EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2012 » 32-35

### COURBE DES TAUX 36

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 37-38

### ANNEXE I

#### OFFRE A PRIX FERME –OPF–

#### PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ « LAND'OR »

**AVIS DES SOCIETES**

**AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE**

**ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)**

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène Tunis

La BNA Capitaux informe les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE « **ATL** » et le public que l'augmentation de son capital social de **8 000 000 dinars dont 2 000 000 dinars par incorporation de réserves et 6 000 000 dinars par souscription en numéraire et émission de 6 000 000 actions nouvelles**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2012 et ouverte à la souscription du public le 26 novembre 2012 conformément à la note d'opération relative à ladite augmentation de capital visée par le CMF sous le N° 12-0792 du 09 novembre 2012, a été réalisée par l'émission de 2 000 000 actions gratuites et 6 000 000 actions nouvelles de nominal 1 dinars majoré d'une prime d'émission de 2 dinars par action souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

## AVIS DES SOCIETES

### Projet des résolutions

### SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Hôtel Al jazira Zone Touristique  
Sidi Mahrez DJERBA

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 9 février 2013.

#### Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de retourner à la forme classique d'administration de la société selon l'article 208 du code des sociétés commerciales.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à .....

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les articles 21, 22 et 26 des statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions du code des sociétés commerciales. Ils seront rédigés comme suit :  
(Voir Articles annexés tels qu'ils ont été modifiés)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à .....

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale confère, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la société Al Jazira, pour accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès-verbal de la présente assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à .....

### الفصول التي تم تنقيحها

**الفصل 21:** ينتخب المجلس من بين أعضائه رئيسا له صفة الرئيس المدير العام. و يجب أن يكون شخصا طبيعيا مساهما في الشركة.

يتولى رئيس المجلس الإشراف على جلسات مجلس الإدارة ورئاسة الجلسات العامة ويسهر على تحقيق الاختيارات التي حددها مجلس الإدارة. وإذا تعذر على الرئيس القيام بمهامه يعين المجلس عند كل اجتماع من أعضائه الحاضرين من يتولى رئاسة المجلس ويعين المجلس أحد أعضائه أو أي شخص آخر ولو من غير المساهمين للقيام بمهام كاتب الجلسة.

**الفصل 22:** يحدد مجلس الإدارة أجرة الرئيس المدير العام الذي يعين لمدة لا تتجاوز مدة عضويته بالمجلس و يمكن انتخابه مرة أو عدة مرات.

**الفصل 26:** مع مراعاة السلطات التي يخولها القانون صراحة لجمعيات المساهمين وللمجلس الإدارة يباشر رئيس مجلس الإدارة تحت مسؤوليته الإدارة العامة للشركة و هو الذي يمثلها في علاقاتها مع الغير. و يتمتع رئيس مجلس الإدارة بسلطات موسعة للتصرف في كل الحالات بإسم الشركة و في حدود موضوعها. يمكن لمجلس الإدارة أن يعين بطلب من الرئيس المدير العام مديرا عاما مساعدا أو أكثر.

يفوض مجلس الإدارة في صورة العجز الوقتي لرئيسه أو في صورة وفاته لأحد أعضائه مهمة الرئاسة، ويمنح هذا التفويض لمدة محدودة قابلة للتجديد مرة واحدة ويستمر التفويض في حالة الوفاة إلى تاريخ إنتخاب رئيس جديد.

بعد الرئيس المدير العام تاجرا في مجال تطبيق أحكام هذا القانون. وفي حالة تفليس الشركة يكون الرئيس المدير العام خاضعا للتدابير التي يرتها القانون على التفليس على أن المحكمة يمكنها أن تعفيه من التدابير إذا أثبتت لها أن التفليس لا يعزى إلى أخطاء فاحشة في الإدارة العامة للشركة.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

	Unités	Trimestre 4 de l'exercice comptable		Du début de l'exercice comptable à la fin du 4ème trimestre		Exercice comptable
		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Productions (local & export)	DT	7 217 048	5 819 307	27 939 615	22 077 778	22 077 778
Export	DT	1 826 184	910 007	7 996 592	5 690 128	5 690 128
Sur le marché Local	DT	5 390 864	4 909 300	19 943 023	16 387 650	16 387 650

	Unités	Trimestre 4 de l'exercice comptable		Du début de l'exercice comptable à la fin du 4ème trimestre		Exercice comptable
		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Production ( en volume)						
Quantités de Production	Unités	2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Production Totale	Tonnes	9 960	9 005	38 414	30 939	30 939

		Trimestre 4 de l'exercice comptable		Du début de l'exercice comptable à la fin du 4ème trimestre		Exercice comptable
		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Charges sur coût matières	DT	8 336 615	6 224 082	24 837 874	18 848 084	18 848 084
Charges ajoutée brute	DT	6 562 288	4 713 888	18 711 405	13 898 890	13 898 890
Produit brut d'exploitation	DT	5 317 452	3 901 610	13 940 463	10 306 049	10 306 049
Charges de roulement	DT	-1 301 799	1 276 010	19 875 117	13 364 193	13 364 193
Produits en fonds de roulement	DT	-6 492 185	-221 956	22 455 090	21 947 660	21 947 660
Produits des amortissements et aux provisions	DT	1 283 422	848 606	4 857 295	3 361 258	3 361 258
Produit net	DT	-5 190 386	-1 497 967	2 579 973	8 583 467	8 583 467
Produits des amortissements		2 428 816	509 172	6 001 840	4 684 879	4 684 879
Produit net		117	102	117	102	102

**COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2012**

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.

Hausse de 26,55% du chiffre d'affaires par rapport aux données de la même période de l'exercice 2011.

La production à fin Décembre 2012 a enregistré une augmentation de 24,16% par rapport à fin Décembre 2011.

Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****La Société Chimique ALKIMIA**

Siège social : 11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE -

La société ALKIMIA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

	Indicateurs	Unités	4ème Trimestre		Cumul du 01.01 au 31.12		
			2012	2011	2012	2011	
1	Production	t	24 910,000	21 935,000	116 695,000	82 675,000	
2	Ventes totales	t	27 385,450	23 274,550	112 034,650	82 274,460	
3	Consommations spécifiques par tonne de STPP produite	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	t	0,651	0,642	0,649	0,641
		Total alcalis	t	0,565	0,561	0,570	0,567
		Eau Industrielle	m <sup>3</sup>	2,635	2,562	2,512	2,635
		Electricité	kwh	223,276	229,327	209,427	224,792
		Gaz naturel	th	2 118,394	2 079,072	2 027,829	2 050,676
4	Chiffre d'affaires	Export	DT	40 619 368,445	35 840 843,687	174 082 200,727	116 996 063,143
		Local	DT	1 171 817,550	1 100 906,250	5 780 449,050	5 004 052,900
		Total	DT	41 791 185,995	36 941 749,937	179 862 649,777	122 000 116,043
5	Achats	Acide phosphorique (H <sub>3</sub> PO <sub>4</sub> )	t	16 815,967	15 184,089	75 854,135	54 036,589
		Carbonate de sodium (Na <sub>2</sub> CO <sub>3</sub> )	t	18 628,650	16 177,836	88 428,005	58 233,105
6	Endettement	CMT	DT	/	/	0,000	0,000
		CCT	DT	/	/	21 528 985,128	7 829 945,114
7	Investissements	DT	733 412,666	757 162,838	12 326 731,932	7 294 627,207	

Les faits saillants de l'année 2012 sont :

- L'activité de la Société s'est améliorée par rapport à l'exercice 2011, mais reste en deçà des résultats de production et de ventes réalisés durant les exercices antérieurs. En effet la marche de l'usine n'a pas renoué avec la capacité habituelle à cause du climat social tendu qui a marqué le pays depuis la révolution ainsi qu'aux bouleversements qu'a connus le marché international du STPP.
- La production n'a atteint que 24 910 tonnes de STPP au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 contre 27 820 tonnes produites au 3<sup>e</sup> trimestre 2012.
- Les ventes de l'année s'élevant à 112 034,650 tonnes ont enregistré une augmentation de 36,17%.
- Le chiffre d'affaires a enregistré une importante croissance compte tenu de l'augmentation du volume de ventes et de l'augmentation du cours du Dollar US.
- Les investissements réalisés concernent :
  - ☞ le renouvellement et la maintenance de l'outil de production pour 1 575 749 DT
  - ☞ la Construction du nouveau siège social et l'acquisition d'un ensemble immobilier pour abriter la Direction régionale à Gabès pour un montant total de 1 743 272 DT
  - ☞ L'acquisition d'un nouveau système d'information (logiciel) : 507 740 DT
  - ☞ La libération des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quarts du Capital de la filiale les Salines de Tataouine pour 8 499 970 DT

Par ailleurs, les travaux de construction de l'Unité de production de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate par la filiale « Les Salines de Tataouine » avancent avec un léger retard au niveau du Génie civil, compte tenu de la situation sociale qui prévaut. Les équipements principaux ont été livrés.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****La Société CARTHAGE CEMENT**

Siège social : Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053Tunis

La société CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

	4ème trimestre 2012	4ème trimestre 2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
<b>PRODUCTION</b>				
Agrégats en tonnes	839 678	769 799	3 020 685	3 053 155
Ready-Mix en m3	42 969	28 431	142 835	90 500
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>				
Agrégats HTVA	5 627 880	5 233 193	18 339 934	20 056 569
Ready-Mix	3 884 530	2 630 636	12 975 714	8 359 289
Autres Produits				710 294
<b>TOTAL</b>	<b>9 512 410</b>	<b>7 863 829</b>	<b>31 315 648</b>	<b>29 126 152</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Investissements en HTVA	37 002 774	86 607 495	153 735 405	351 728 012
<b>ENDETTEMENT</b>				
Endettement			478 202 103	384 141 602

**1- Commentaires sur les indicateurs :**

- ✓ **La production** d'agrégats de la carrière de Djebel Ressas durant l'année 2012 est resté quasi stable par rapport à 2011 atteignant les 3 millions de tonnes ; avec une augmentation de +9% sur le seul quatrième trimestre rattrapant ainsi le retard enregistré en cumulé. Ces variations sont liées à celles des ventes des produits de carrière.

La Production de Ready-Mix a augmenté de +51% sur le quatrième trimestre et de +57% sur l'année 2012 par rapport à 2011.

- ✓ **Le Chiffre d'Affaire** de la société au 31 décembre 2012 s'est élevé à **31,315 MDT** HTVA, soit une croissance de **+7,5%** par rapport à l'année 2011, sachant que les ventes ont enregistré une forte croissance de **+21%** sur la seule période du quatrième trimestre 2012 par rapport à la même période en 2011.

Pour l'activité agrégats, après la baisse constatée durant les six premiers mois des marchés de travaux publics d'infrastructure, les ventes d'agrégats ont confirmé leur tendance de reprise entamée depuis le troisième trimestre avec une croissance de +7,5% sur le quatrième trimestre

- Suite -

Ainsi, cette activité finit l'année 2012 avec une évolution annuelle de -8,5% par rapport à 2011. Cette baisse correspondant à 1,7 millions de dinars est également expliquée par l'augmentation des quantités de graviers produits et transféré à l'activité ready-mix.

L'activité Ready-Mix a connu quant à elle une forte évolution de +55,2% sur l'année 2012 par rapport à 2011 avec l'entrée en production de la Centrale de Bir El Kassaa.

- ✓ **Les investissements** réalisés durant le 4ème trimestre 2012 se sont élevés à **37 MDT**, portant ainsi le total des investissements 2012 à 153,7 MDT

Investissements 2012 en DT	4ème trim 2012	Au 31/12/2012
Arrivages équipements de la cimenterie	9 312 426	64 151 255
Travaux de Construction et de montage cimenterie	10 575 096	45 035 029
Engineering et supervision cimenterie	588 931	2 509 834
Infrastructure STEG, Electricité et Gaz	6 077 364	10 179 816
Ready-Mix	296 848	2 536 818
Intérêts intercalaires et frais préliminaires	10 152 109	29 322 653
<b>TOTAL</b>	<b>37 002 774</b>	<b>153 735 405</b>

Le total des investissements réalisés depuis le lancement des nouveaux projets s'élève ainsi à **670 MDT** de dinars à fin 2012.

- ✓ **L'endettement** de la société au 31 décembre 2012 s'élève à **478,2 MDT** contre 451,2 MDT au 30 septembre 2012 et 384,1 MDT au 31 décembre 2011.

## 1- Avancement de la réalisation du projet :

### ✓ *Engineering*

Les taux d'avancement des travaux d'engineering est de **100%** pour l'ensemble des plans et des études de génie civil de structure métallique, de mécanique et d'électricité.

### ✓ *Equipements mécaniques et électriques :*

Les taux d'avancement de la fabrication des équipements mécanique et électrique, de la chaudronnerie et de la structure métallique est de **100%** depuis le 31 décembre 2011.

### ✓ *Travaux sur site :*

Les taux d'avancement des travaux sur site comparés entre le 31 décembre 2012 et le 30 septembre 2012 sont les suivants :

Libellé	Au 31/12/2012	Au 30/09/2012
Travaux Génie Civil	99%	98%
Travaux montage structures métalliques	94%	90%
Travaux montage mécanique	68%	59%
Travaux électricité	25%	14%

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## El wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

La Société El wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Unité en (mD)

Unité en (mD)								
Répartition des Approbations par secteur et par type:								
	4 eme Trim 2012		4 eme Trim 2011		Exercice 2012		Exercice 2011	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	3 280		7 140		21 412	400	21 395	
Industrie	6 735		657		22 571		8 818	
Batiments et Travaux Publics	5 219		8 083		18 861		22 448	
Tourisme	4 389	540	674	170	16 319	540	2 625	467
Service et Commerce	11 911	400	18 500	630	71 117	930	60 580	1761
<b>Total</b>	<b>31 534</b>	<b>940</b>	<b>35 354</b>	<b>800</b>	<b>150 280</b>	<b>1 870</b>	<b>115 870</b>	<b>2228</b>
<b>Total Général</b>	<b>32 474</b>		<b>36 154</b>		<b>152 150</b>		<b>118 098</b>	

## Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:

	4 eme Trim 2012		4 eme Trim 2011		Exercice 2012		Exercice 2011	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	3 400		4 276		18 195		14 763	
Industrie	9 151		945		18 632		7 158	
Batiments et Travaux Publics	3 360		5 181		15 771		18 042	
Tourisme	3 835	540	24	170	12 868	540	2 405	467
Service et commerce	4 430	530	12 745	468	51 730	930	47 864	1577
<b>Total</b>	<b>24 286</b>	<b>1 070</b>	<b>23 172</b>	<b>638</b>	<b>117 196</b>	<b>1 470</b>	<b>90 033</b>	<b>2044</b>
<b>Total Général</b>	<b>25 356</b>		<b>23 810</b>		<b>118 666</b>		<b>92 077</b>	

	4 Tr 2012	4 Tr 2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Total des engagements en cours			191 107	148 248
Total des engagements classés			9 017	6 808
Trésorerie nette			1 625	2 105
Ressources d'emprunt			145 102	115 921
Capitaux propres			23 150	21 853
Revenus Bruts de Leasing	27 525	19 385	101 008	79 404
Revenus Nets de Leasing	4 324	3 247	16 170	14 082
Produits Nets de Leasing	2 091	1 966	9 045	8 027
Total des Charges d'expi (hors prov)	1 402	634	3 825	3 026

. Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + Impayés

. Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

. Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période

. Les ressources d'emprunts: représentent la partie non échue des emprunts obtenus.

. Produits Nets de Leasing: Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.

**Faits saillants:**

L'exercice 2012 a été marqué par:

\* Les MF ont enregistré un accroissement de 28% par rapport à l'exercice 2011.

\* Les revenus bruts ont enregistré un accroissement de 27% par rapport à l'exercice 2011.



## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**  
Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Indicateurs d'activité	Unité	4ème TR 2012	4ème TR 2011	31/12/2012	Année 2011
<b>Nombre de passagers par catégorie*</b>	<b>Passager</b>	<b>814 366</b>	<b>764 961</b>	<b>3 821 868</b>	<b>3 183 530</b>
Régulier +supplémentaire*	Passager	728 237	654 036	3 229 630	2 543 341
Charter +pèlerinage*	Passager	86 129	110 925	592 238	640 189
Nombre d'heures Charter*	Heures	1 650	2 205	12 894	15 061
Nombre d'heures louées*(3)	Heures	247	319	899	854
Passagers -kilomètres transportés (PKT)*	Milliers	1 169 633	1 166 961	5 567 848	4 921 352
Sièges-kilomètres offerts (SKO)*	Milliers	1 714 371	1 694 574	7 697 191	6 912 071
Coefficient de remplissage*	%	68,2%	68,9%	72,3%	71,2%
Coefficient de chargement*	%	60,7%	62,2%	64,8%	64,4%
Tonnage Fret et poste*	Tonne	2 230	2 600	9 718	10 401
Tonnes-kilomètres transportées*	Tonne Kilomètre	119 544 521	120 589 212	567 113 275	499 270 395
Tonnes-kilomètres offertes*	Tonne Kilomètre	196 793 648	193 946 317	875 725 714	775 714 854
Part du Marché*	%	40,2%	46,2%	38,9%	43,3%
Ponctualité Flotte*	%	51,0%	61,0%	54,0%	56,0%
Utilisation Flotte*(3)	Heures par jour par avion	6,6	6,6	7,6	6,4
Recette moyenne / passager (vols réguliers)*	Dinars	226	242	231	236
Recette moyenne / heures de vol (charters)*	Dinars	11 576	10 005	12 110	10 093
<b>Revenus du transport par catégorie*(3) (4)</b>	<b>MD</b>	<b>220,315</b>	<b>218,584</b>	<b>1 050,350</b>	<b>904,081</b>
Activité régulière*(3)	MD	195,200	189,415	853,676	698,466
Activité charter*	MD	19,596	22,214	157,643	163,382
Activité supplémentaire*(3)	MD	0,647	1,266	16,779	20,167
activité fret+poste*(3)	MD	4,872	5,689	22,252	22,066
Dépense assistance commerciale*	MD	18,473	16,159	76,014	67,987
Dépenses Assistance Catering*	MD	4,591	4,357	20,630	12,197
Redevances Aéroportuaires*	MD	67,861	52,464	288,901	222,320
Loyer Avions	MD	1,542	0,914	5,831	2,184
Assurances Avions	MD	2,654	2,649	10,798	10,505
Charges d'entretien et réparation*(3)	MD	15,919	19,807	47,231	50,312
Dépenses Carburants*(3)	MD	77,357	69,473	346,733	282,534
Charges de personnel (2)	MD	42,060	46,024	151,451	158,157
Effectif	Employé	3 742	3 739	3 742	3 739
Nombre d'avions par catégorie	Avion	35	34	35	34
Propriété de Tunisair	Avion	24	23	24	23
Leasing	Avion	11	11	11	11
Amortissements	MD	10,417	23,216	83,340	93,141
Liquidité et équivalents de liquidité	MD	117,382	109,392	117,382	109,392
Endettement (5)	MD	569,456	515,155	569,456	515,155
Charges Financières	MD	4,274	3,770	12,586	11,787
Redevances de leasing (principal)	MD	2,472	14,261	27,524	57,320
Produits financiers	MD	0,517	0,573	1,998	2,900

(1) Les indicateurs d'activité des rubriques ci-après sont d'ordre financier et non comptable, c'est-à-dire déterminés en terme de flux financiers (encaissements décaissements)

- Liquidités et équivalents de liquidité
- Redevances de leasing
- Charges financières

(2) Masse salariale

(3) Les chiffres du 4ème trimestre 2011 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives

(4) Les revenus du transport par catégorie comportent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées

(5) Cet indicateur d'activité concerne les emprunts pour acquisition des avions à long et à court terme

\* Estimation

**Fait marquants:**

une augmentation des prix du carburant en moyenne de 10 % par rapport au 4ème trimestre 2011  
une augmentation du trafic de 6 % du 4ème trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**BANQUE DE L'HABITAT-BH**

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

<b>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</b>				
				(EN DINARS)
	4 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 4 EME TRIMESTRE	
	2012	2011	2012	2011
<b>1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	84 646 739	79 068 830	316 710 627	317 688 615
INTERETS	65 515 780	61 037 132	253 685 370	254 788 521
COMMISSIONS EN PRODUITS	10 568 982	9 942 727	39 778 866	36 810 466
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	8 561 977	8 088 971	23 246 391	26 089 628
<b>2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	32 709 862	30 495 040	124 649 240	129 450 088
INTERETS ENCOURUS	31 477 931	29 180 962	120 022 263	124 859 087
COMMISSIONS ENCOURUES	1 231 931	1 314 078	4 626 977	4 591 001
AUTRES CHARGES	0	0	0	0
<b>3- PRODUITS NET BANCAIRE</b>	51 936 877	48 573 790	192 061 387	188 238 527
<b>4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	3 077 491	2 868 666	12 319 245	11 451 126
<b>5- CHARGES OPERATOIRES, DONT (*):</b>	21 924 592	24 953 077	95 653 433	90 787 254
FRAIS DE PERSONNEL	18 302 885	20 024 669	77 646 592	72 845 732
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 621 707	4 928 408	18 006 841	17 941 522
<b>6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE</b>	-	-	398 608 866	395 866 358
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	150 684 367	145 989 602
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	247 924 499	249 876 756
<b>7- ENCOURS DES CREDITS</b>	-	-	4 264 982 855	4 259 203 520
<b>8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:</b>	-	-	3 754 926 728	3 332 312 209
DEPOTS A VUE	-	-	1 028 487 014	829 957 972
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 420 459 487	1 334 789 230
<b>9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	-	-	476 042 334	538 047 547
<b>10- CAPITAUX PROPRES</b>	-	-	446 896 001	441 333 888
(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations				

- Suite -

## **COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2012**

### **I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre de l'exercice 2012.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/12/2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

#### **2- Les règles de prise en compte des charges :**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant à l'exercice 2012.

### **III- FAITS SAILLANTS**

L'activité de la Banque durant l'année 2012, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du produit net bancaire de 4 millions de dinars soit 2%, provenant essentiellement de l'évolution positive des commissions de l'ordre de 3 millions de dinars.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 423 millions de dinars, provenant essentiellement de l'évolution positive :
  - des dépôts de l'épargne à raison de 86 millions de dinars.
  - des dépôts à vue à raison de 199 millions de dinars.
  - des dépôts à échéance à raison de 144 millions de dinars.
- Un léger accroissement de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 6 millions de dinars.
- Une diminution des produits d'exploitation bancaire de 1 millions de dinars soit 0,31 %, résultant du repli des intérêts et revenus du portefeuille titre commercial atténué par la reprise du niveau des commissions.
- Une baisse importante des charges d'exploitation bancaire de l'ordre de 5 millions de dinars occasionnée par la conjugaison de plusieurs facteurs  
essentiellement la baisse du TMM durant les trois premiers trimestres 2012 et la fixation du TRE à 2%.
- Une augmentation des frais de personnel de 4,8 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires conjuguée à une maîtrise totale des charges générales d'exploitation.
- Une diminution des emprunts de 11,52%, provenant principalement du remboursement :
  - \* de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars,
  - \* de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars
  - \* de l'emprunt BEI pour un montant de 6 millions de dinars.
  - \* de l'emprunt obligataire pour un montant de 8 millions de dinars.
 Et de la baisse des ressources budgétaires de 13 millions de dinars.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 :**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 Décembre 2012**

	4ème tr 2012	4ème tr 2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>45 186</b>	<b>40 230</b>	<b>174 233</b>	<b>168 753</b>
Intérêts	31 132	27 543	118 484	117 339
Commissions en produits	10 116	9 921	38 116	35 502
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	3 938	2 766	17 633	15 912
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>12 209</b>	<b>11 485</b>	<b>47 540</b>	<b>48 609</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	11 475	10 742	44 787	46 262
Commissions encourues	734	743	2 753	2 347
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>32 977</b>	<b>28 745</b>	<b>126 693</b>	<b>120 144</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 542</b>	<b>1 225</b>	<b>3 146</b>	<b>2 741</b>
<b>5-Charges opératoires, dont :</b>	<b>23 851</b>	<b>21 566</b>	<b>85 959</b>	<b>75 026</b>
Frais de personnel	14 120	15 076	56 280	51 113
Charges générales d'exploitation	9 731	6 490	29 679	23 913
<b>6- Structure du portefeuille</b>			<b>141 557</b>	<b>148 575</b>
Portefeuille titres commercial			2 231	7 354
Portefeuille Titres d'investissement			139 326	141 221
<b>7-Encours des crédits à la clientèle</b>			<b>2 045 668</b>	<b>1 887 090</b>
<b>8- Encours de dépôts, dont :</b>			<b>1 851 907</b>	<b>1 770 149</b>
Dépôts à vue			938 474	796 640
Dépôts d'épargne			512 746	468 363
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>87 714</b>	<b>54 431</b>
<b>10- Capitaux propres</b>			<b>246 878</b>	<b>214 596</b>

**I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES****1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et normes comptables bancaires les (NCT 21 à 25)

**METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

***Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle***

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

- Suite -

### ***Classification des engagements***

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

### ***Immobilisations données en leasing***

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

### ***Provisions sur les engagements***

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

### ***Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle***

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

## **COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

### **CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES**

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

## **II/ FAITS SAILLANTS DU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2012**

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce quatrième trimestre de l'exercice 2012 ont enregistré une bonne progression.

**L'encours des crédits à la clientèle** (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 159 MTND, pour atteindre 2 046 MTND, soit 8.40 % par rapport au 31/12/2011

**Les dépôts de la clientèle** ont augmenté de 4.62% pour atteindre 1.852 MTND. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+17.80 %) et des comptes d'épargne (+ 9.48 %).

**Les produits d'exploitation bancaires** ont augmenté de 5.4 M TND, soit +3.25% par rapport au 31/12/2011

**Les charges d'exploitation bancaire** ont diminué de 2,2% par rapport à la même période de l'exercice 2011, traduisant ainsi l'amélioration de la structure des ressources de l'UBCI.

**Le produit net bancaire** a augmenté, par conséquent, de 6.5 MD, passant de 120.1 MD à 126.6MD, soit une évolution 5.45 % par rapport au 31/12/2011

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 20

(Mt en Milliers de dinars)

		QUATRIEME TRIMESTRE			CUMUL AU 31 DECEMBRE			
		2012	2011	Var en %	2012*	2011**	Var en %	
1	<b>Approbations</b>							
2	Répartition des approbations / secteurs & par type	Total	58 079	69 589	-16,5%	286 006	237 767	20,3%
	2-1 Agriculture	Mobilier	6 429	8 709	-26,2%	39 549	28 379	39,4%
		Immobilier	0	0	0,0%	75	0	
	2-2 Industrie	Mobilier	8 505	6 022	41,2%	32 979	22 983	43,5%
		Immobilier	143	563	-74,6%	1 121	1 983	-43,5%
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	6 408	5 559	15,3%	23 283	17 510	33,0%
		Immobilier	0	625	-100,0%	121	1 734	-93,0%
	2-4 Tourisme	Mobilier	873	1 805	-51,6%	6 132	3 725	64,6%
		Immobilier	0	0	0,0%	90	182	-50,5%
	2-5 Services et commerce	Mobilier	33 264	43 590	-23,7%	176 322	150 465	17,2%
		Immobilier	2 456	2 717	-9,6%	6 333	10 806	-41,4%
3	<b>Mises en force</b>							
4	Répartition des mises en force / secteurs et / types	Total	50 700	46 278	9,6%	220 116	175 098	25,7%
	4-1 Agriculture	Mobilier	5 345	8 515	-37,2%	32 744	19 464	68,2%
		Immobilier	0	12	-100,0%	75	0	
	4-2 Industrie	Mobilier	6 152	2 951	108,5%	21 078	16 248	29,7%
		Immobilier	981	0	0,0%	2 426	728	233,2%
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	6 187	4 962	24,7%	18 687	16 308	14,6%
		Immobilier	0	375	-100,0%	0	712	-100,0%
	4-4 Tourisme	Mobilier	691	5 011	-86,2%	4 528	2 419	87,2%
		Immobilier	0	0	0,0%	232	40	480,0%
	4-5 Services et commerce	Mobilier	30 751	24 169	27,2%	138 512	111 917	23,8%
		Immobilier	593	282	110,1%	1 834	7 262	-74,7%
5	Total des engagements en cours	-	-	-	381 468	314 590	21,3%	
6	Total des engagements classés	-	-	-	45 138	40 621	11,1%	
	Taux des Actifs Classés	-	-	-	11,83%	12,91%	-8,4%	
7	Trésorerie Nette	-	-	-	-87	-190	-54,2%	
8	Structure des Ressources	-	-	-	294 887	238 668	23,6%	
	Emprunts obligataires	-	-	-	36,6%	21,0%	74,4%	
	Emprunts bancaires	-	-	-	55,5%	70,0%	-20,8%	
	Emprunts étrangers	-	-	-	1,1%	2,0%	-43,2%	
	Billets de trésorerie	-	-	-	6,9%	7,0%	-1,9%	
9	Capitaux propres	-	-	-	25 213	21 864	15,3%	
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring	8 651	6 809	-	30 862	25 480	21,1%	
11	Revenus nets de leasing	8 558	6 819	-	30 330	23 849	27,2%	
12	Produits nets de leasing	4 261	3 949	-	15 511	12 189	27,3%	
13	Total charges d'exploitat <sup>h</sup> hors provisions	1 279	1 189	-	4 959	3 945	25,7%	

\* Données non auditées

\*\* Chiffres définitifs et audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing , de factoring et de participations nettes de provisions

Capitaux propres : Capitaux propres compte non tenu des résultats de l'année en cours

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing &amp; Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de financement

Revenus nets de leasing &amp; factoring : Revenus bruts de leasing &amp; factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing &amp; factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Coefficient d'exploitation : charges d'exploitation hors provision / produits net de leasing

## Les faits marquants

**L'activité d'ATTIJARI LEASING au cours de l'année 2012 a été marquée par rapport à la même période de l'exercice 2011 par:**

- \* Un accroissement des approbations de 48,2 Millions de dinars , soit de 20,3% par rapport à l'année 2011.
- \* Un accroissement des Mises en forces de 45 Millions de dinars , soit de 25,7% par rapport à l'année 2011.
- \* Les engagements de la société ont augmenté de 21% par rapport à fin 2011.
- \* Le taux des actifs classés a enregistré une amélioration de 8,4% par rapport à son niveau fin 2011 (soit une amélioration de 108 points de base).
- \* Les ressources d'emprunts ont augmenté de 23,6% au cours de l'année 2012 par rapport à 2011
- \* Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 15,3% compte tenu des résultats de l'exercice 2011
- \* Un accroissement du produit net de leasing de 3,5 MD ou de 29% par rapport au 31/12/2011
- \* Une amélioration du coefficient d'exploitation passant à 31,9% fin 2012 contre 33,4% fin 2011

## Autres Informations de l'année 2012

- \*Renouvellement de la certification ISO 9001 pour la période 2012-2014 du siège et des deux agences de Attijari Leasing
- \* Maintien de la notation par Fitch Rating en BB+
- \* Emission de 3 emprunts obligataires de 30, 20 et 20 MD qui ont été clôturés avec succès dans les délais
- \* Ouverture d'une seconde agence à Tunis (au centre urbain nord)
- \* Affectation d'un chargé d'affaires leasing à Béja (auprès de l'agence Attijari bank Béja)

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****ENNAKL  
AUTOMOBILES**

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

(En DT)

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2012	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2011	Au 31/12/2012 (**)	Au 31/12/2011 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	65 892 071	76 170 069	248 100 885	262 672 945
Coût d'achat des marchandises vendues	60 152 114	63 556 488	220 079 353	228 506 287
Charges financières	33 831	-11 778	75 425	212 994
Produits financiers	559 396	3 011 424	5 500 576	4 092 532
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	64 425 007	73 009 815
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	150	150
Nombre d'agences officielles	-	-	21	20
Masse salariale	2 879 115	3 069 963	10 112 155	8 997 620
Effectif fin de période			343	314

**Faits saillants :**

- Courant le mois de décembre, L'Etat Tunisien a cédé l'ensemble de sa participation dans le capital social d'ENNAKL Automobiles au profit du Consortium Parenin –Poulina.
  - Le chiffre d'affaires au 31/12/2012 a atteint 248,100 MD contre 262,672 MD au 31/12/2011, soit une légère régression de 5,55%. Ceci se justifie par la baisse du quota d'importation et du stock de départ de véhicules au titre de l'année 2012 par rapport à ceux de 2011.
  - La variation positive de 1,408 MD des produits financiers au 31 décembre 2012 par rapport au 31 décembre 2011, est justifiée essentiellement par l'augmentation des produits des placements à court terme et par l'augmentation des dividendes octroyés de la société filiale CAR GROS.
  - La trésorerie nette de la société s'est élevée à 64,425 MD au 31/12/2012 contre un montant de 73,009 MD au 31/12/2011.
  - Le nombre d'agences officielles a atteint au terme de l'année 2012, 21 agences (dont 5 ateliers agréés), six nouveaux projets sont en cours de réalisation repartis par marque comme suit : 2 pour la marque VW sis à La Marsa et à Hammam Sousse et 2 pour la marque SEAT sis à Nabeul et à Hammam Sousse et 1 pour la marque VW Utilitaires sis à Nabeul.
  - L'augmentation de la masse salariale est justifiée par :
    - Une augmentation salariale accordée au profit d'un certain nombre du personnel courant le mois d'Octobre 2012 dans le cadre d'une action d'alignement des salaires afin de préserver le climat social en vue d'une meilleure équité.
    - Les promotions de grade en Novembre 2012 en application des statuts de la société pour un certain nombre d'employés.
    - L'intégration de certain membre du personnel intérimaire.

(\*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable définitive**.(\*\*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable provisoire**.

(\*\*\*) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La société Tuninvest SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.**Revenus**

Revenus par catégorie	Tr.4 2012	Tr.4 2011	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>1- REVENUS</b>	<b>358 950</b>	<b>1 228 122</b>	<b>830 160</b>	<b>1 830 403</b>
<b>Revenus des participations</b>	<b>322 077</b>	<b>1 154 381</b>	<b>622 592</b>	<b>1 558 937</b>
Plus values sur cession d'actions	320 133	1 152 413	320 133	1 152 413
Dividendes			294 663	397 103
Intérêts	1 944	1 968	7 796	9 421
Autres revenus				
<b>Revenus des placements</b>	<b>36 873</b>	<b>38 741</b>	<b>207 568</b>	<b>236 466</b>
Plus values sur cession d'actions Sicav	36 855	38 269	132 633	124 477
Plus values sur cession d'actions acquis en Bourse				34 649
Dividendes (actions Sicav)			74 733	76 473
Autres revenus	18	472	202	866
<b>Autres revenus (études et prestations de services)</b>		<b>35 000</b>		<b>35 000</b>
<b>2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT</b>	<b>10 122</b>	<b>-6 717</b>	<b>43 493</b>	<b>20 380</b>
Frais sur titres de participation	19 700	11 348	19 700	11 348
Frais sur titres de placement				4 871
Pertes sur cession des titres (Sicav+actions en bourse)	100	33	21 780	4 162
Moins Value latente sur titres Sicav	-9 678	-18 098	2 013	0
<b>3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN</b>			<b>8 468 213</b>	<b>8 810 878</b>
Capital social			966 000	966 000
Autres fonds propres (*)			7 502 213	7 844 878
Actions rachetés				

(\*) Autres fonds propres avant affectation du résultat





- Suite -

**Désinvestissements**

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets				Montants en dinars			
	Tr.4 2012	Tr.4 2011	Exercice 2012	Exercice 2011	Tr.4 2012	Tr.4 2011	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Nouveaux promoteurs</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole								
Secteur industriel								
Secteur des services								
Secteur touristique								
<b>Restructuration, mise à niveau, privatisation</b>	1	2(*)	1	2(*)	399 655	163 531	399 655	163 531
Secteur agricole								
Secteur industriel	1	2(*)	1	2(*)	399 655	163 531	399 655	163 531
Secteur des services								
Secteur touristique								
<b>Autres projets</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole								
Secteur industriel								
Secteur des services								
Secteur touristique								
<b>TOTAL</b>	1	2(*)	1	2(*)	399 655	163 531	399 655	163 531

(\*) dont une sortie partielle

- Suite -

**Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR**

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-12-2012	Au 31-12-2011	Au 31-12-2012	Au 31-12-2011
Tunis	7	7	2 308 482	2 308 482
Sahel		1		399 655
Sfax	3	3	1 119 872	1 119 872
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>3 428 354</b>	<b>3 828 009</b>

<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>			<b>2 568 254</b>	<b>2 967 909</b>
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-12-2012	Au 31-12-2011	Au 31-12-2012	Au 31-12-2011
Secteur industriel et textile	4	5	1 419 771	1 819 426
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	1	1	5 000	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>3 428 354</b>	<b>3 828 009</b>

**Commentaires sur les indicateurs 4ème Trimestre 2012**

1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 4ème trimestre sont d'ordre comptable.

2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations

3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 4ème Trimestre 2012

4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007, l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008.

Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar, Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, aucun jugement n'a été prononcé.

5-Tuninvest Sicar a réalisé au cours du 4ème trimestre 2012 une sortie lui permettant de réaliser une plus value totale brute de 320 mille dinars.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT-(\*)**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740-760 - 2014 Mégrine-

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

	<b>Du 01/10/2012 au 31/12/2012</b>	<b>Du 01/10/2011 au 31/12/2011</b>	<b>Au 31/12/2012</b>	<b>Au 31/12/2011</b>
CA TTC	113 130	114 983	441 365	403 829
CA HT	107 951	109 231	420 814	383 101
Charges du personnel	7 026	6 477	26 871	25 785
- <i>Ratio Masse salariale / CA HT</i>	6,5%	5,9%	6,4%	6,7%
- <i>Effectif</i>	3 090	2 703	3 090	2 703
Charges financières	596	299	2 020	2 366
Prduits financiers	2 135	3 086	2 316	6 091
Nombre de points de vente	70	71	70	71

- Ouverture de Monoprix El Mourouj 1 le 09/02/2012 et Monoprix Ennasr2 le 22/03/2012.

- Réouverture après rénovation du magasin Mini M Bellevue le 23/02/2012.

- 6 magasins sont encore fermés suite aux évènements du mois de janvier 2011, à savoir : Menzel Bourguiba, Mateur, Béja, Menzel temime, Rdaief et Feryena.

- Mini-M Rades, Mini-M Le Kram et Hrayrya ont été abandonnés.

- Ouverture de Monoprix Jammel « Zaouiet Kondech » le 19/04/2012.

- Un incendie d'origine accidentelle (court-circuit électrique) a provoqué la fermeture du magasin Menzah6 et ce du 26/06/2012 au 12/07/2012. Les dégâts sont en cours d'évaluation, mais le sinistre étant couvert à 100% par les assureurs, cet incident ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes semestriels de S.N.M.V.T.

- Ouverture de Monoprix Sousse Ouest le 14/07/2012.

- Réouverture après rénovation du magasin Monoprix Ennasr1 le 28/08/2012.

*\*Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes.*

\*Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues ;
- Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks) ;
- Trésorerie nette ;
- Délai moyen de règlement des fournisseurs.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES  
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Indicateurs	Unité	4ème trimestre			Cumul au 31 décembre		
		2011	2012	Var	2011	2012	Var
<b>Revenus :</b>	1000 dinars	<b>7 726</b>	<b>8 041</b>	<b>4,07%</b>	<b>26 617</b>	<b>29 106</b>	<b>9,35%</b>
<i>Marché local</i>		5 156	4 936	-4,26%	16 372	16 509	0,83%
<i>Marché export</i>		2 570	3 104	+20,78%	10 245	12 597	22,96%
<b>Production :</b>		7 330	7 457	1,73%	<b>27 069</b>	27 344	+1,02%
<b>Structure de l'endettement</b>					12 087	<b>22 436</b>	<b>+85,6%</b>
<i>DMLT</i>					5 581	12 717	+127,86%
<i>DCT</i>					6 506	9 719	+49,38%
<b>Placements &amp; liquidités</b>				<b>1 567</b>	<b>3 462</b>	<b>+121%</b>	
Investissement		<b>1 909</b>	<b>6 486</b>	<b>+239%</b>	<b>5 489</b>	<b>23 383</b>	<b>+326%</b>

**1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :**

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule (**Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF**)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

- Suite -

## **2) Commentaires des indicateurs :**

### **Chiffre d'affaires :**

Le revenu global enregistré en 2012 a atteint 29 106 mille dinars dépassant les réalisations de 2011 de 9,35%.

Le chiffre d'affaires local est resté presque au même niveau de 2011 atteignant 16 509 mille dinars (+ 0,83%).

Pour le marché export, les ventes gardent leur tendance haussière atteignant 12 597 mille dinars et enregistrant une forte croissance de 22,96% par rapport à 2011.

Cette croissance est en ligne avec la stratégie de l'entreprise pour le développement de nouveaux marchés et la commercialisation de la capacité additionnelle attendue par le second four à partir de 2013. Ce succès rencontré à ce jour sur les marchés extérieurs, doit témoigner aussi du bon niveau de compétitivité et de qualité internationale atteint par l'entreprise.

### **Valeur de la production :**

La production annuelle 2012 a atteint 27 344 mille dinars, en augmentation de 1,02% par rapport à 2011. La perte de production subie suite à l'arrêt accidentel de 41 jours enregistré en début de l'année, a été rattrapée, grâce à l'amélioration de la productivité de la société.

### **Endettement :**

L'endettement global au 31 décembre 2012 a atteint 22 436 mille dinars, soit une augmentation de 10 349 mille dinars (+85,6%). Les prêts engagés ont servi au financement de l'installation du second four dont l'achèvement de la construction a eu lieu comme prévu courant le mois de novembre 2012.

### **Investissements :**

Les investissements réalisés en 2012 s'élèvent à 23 383 mille dinars et portent essentiellement sur la mise en place du 2<sup>ème</sup> four de fusion équipé d'une nouvelle ligne de production et sur la création d'un nouveau bâtiment de stockage de 6500 m2.

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2012	QUATRIEME TRIMESTRE 2011	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 AU 31/12/2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2011 AU 31/12/2011
<b>1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :</b>	<b>135 234 135,934</b>	<b>121 033 904,701</b>	<b>509 541 770,110</b>	<b>470 111 696,147</b>
* Intérêts	90 588 921,905	77 682 215,322	327 190 418,541	314 554 129,351
* Commissions en produits	21 968 379,274	20 486 142,993	82 242 269,002	71 585 639,978
* Revenus du portefeuille-titres commercial et	22 676 834,753	22 865 546,381	100 109 082,567	83 971 926,818
<b>2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :</b>	<b>34 694 292,464</b>	<b>31 710 188,636</b>	<b>128 239 144,107</b>	<b>130 976 305,258</b>
* Intérêts encourus	33 751 531,672	30 839 570,314	124 401 633,767	127 821 332,251
* Commissions encourues	942 760,792	870 615,324	3 837 510,340	3 154 973,007
* Autres charges	-	-	-	-
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>100 539 843,470</b>	<b>89 323 716,063</b>	<b>381 302 626,003</b>	<b>339 135 390,889</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 284 979,533</b>	<b>1 027 216,016</b>	<b>4 072 759,428</b>	<b>3 760 294,524</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>60 609 287,497</b>	<b>60 878 442,769</b>	<b>220 613 451,942</b>	<b>198 721 321,694</b>
* Frais de personnel	43 770 196,383	44 997 229,424	154 461 894,905	142 408 224,718
* Charges générales d'exploitation	10 852 658,963	11 610 002,708	43 663 124,110	41 350 188,432
<b>6- Structure du portefeuille :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>959 061 668,415</b>	<b>855 544 450,318</b>
* Portefeuille-titres commercial	-	-	713 753 486,884	615 119 570,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	245 308 181,731	240 524 879,450
<b>7- Encours des crédits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 605 339 609,620</b>	<b>5 182 244 496,402</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont:</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 344 717 255,785</b>	<b>5 759 638 851,691</b>
* Dépôts à vue	-	-	3 021 438 132,581	2 714 392 730,125
* Dépôts d'épargne	-	-	1 583 672 146,154	1 693 623 370,613
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>111 231 660,306</b>	<b>125 492 558,659</b>
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	16 110 491,590	33 550 493,549
* Ressources spéciales	-	-	93 121 168,716	91 942 060,110
<b>10- Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>485 541 428,904</b>	<b>485 169 552,309</b>

- Suite -

## LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2012

La BIAT a clôturé l'année 2012 avec les résultats suivants :

- ⇒ Un PNB de 381,3 MD, en accroissement de 12,4% grâce à :
  - ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 509,5 MD, en augmentation de 8,4% ;
  - ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 128,2 MD, en retrait de 2,1%, grâce notamment à la baisse du TMM et à l'amélioration de la structure des dépôts ;
- ⇒ Des charges opératoires de 220,6 MD, évoluant à 11,0% ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 6344,7 MD, en accroissement de 10,2%, avec des dépôts à vue et d'épargne évoluant respectivement à 11,3% et 13,6% ;
- ⇒ Des encours de crédits de 5605,3 MD, en progression de 8,2% par rapport à fin décembre 2011 ;

La BIAT a poursuivi durant l'année 2012 sa stratégie d'extension du réseau qui s'est enrichi de onze nouvelles agences : Bab Bnet, Les Jardins d'ElMenzah, Gafsa, Sidi Hassine, Bizerte Corniche, Radès, Ibn Khaldoun, Gabès 2, Sousse Erriadh, Sayada et Ksar Hellal 2 portant ainsi son réseau à 159 points de vente.

## NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2012

### I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.



- Suite -

---

### 1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2012.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2012 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n° 24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2012 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2012 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2012.

### 2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2012. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2012 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

### 3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2012. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2012.

### 4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2012, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2011 que celles relatives à l'année 2012.

- Suite -

## **I- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

### **1. Les produits d'exploitation bancaire**

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2012 à 509 542 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

### **2. Les charges d'exploitation bancaire**

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2012 à 128 239 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

### **3. La structure du portefeuille**

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

### **4. Les encours des crédits**

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

### **5. Les encours des dépôts**

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

### **6- Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### **7. Capitaux propres**

Les capitaux propres au 31/12/2011 et au 31/12/2012 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2011 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 29/06/2012.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2012 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**  
Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun –BP 63- 4018 Sousse- Tunisie

La société Les Ateliers Mécaniques du Sahel AMS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

	Unité	4 <sup>ème</sup> Trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/12		
		2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires Brut</b>	DT	9 574 539	9 143 265	5%	35 593 399	28 483 158	25%
<i>Chiffre d'affaires local</i>	DT	9 546 601	8 881 447	7%	34 163 601	27 387 365	25%
<i>Chiffre d'affaires à l'exportation</i>	DT	27 937	261 818	-89%	1 429 798	1 095 793	30%
<b>Production</b>	DT	10 132 793	8 094 997	25%	33 855 012	28 361 910	19%
<b>Investissements</b>	DT	1 279 675	296 230	332%	1 436 550	2 632 594	-45%
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	DT	1 279 675	296 230	332%	1 436 550	2 632 594	-45%
<i>Investissements financiers</i>	DT	-	-		-	-	
<b>Structure de l'endettement</b>	DT	28 140 168	33 813 833	-17%	28 140 168	33 813 833	-17%
<i>Endettement à LMT</i>	DT	9 489 385	8 440 317	12%	9 489 385	8 440 317	12%
<i>Endettement à CT</i>	DT	18 650 783	25 373 516	-26%	18 650 783	25 373 516	-26%

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.
- (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2012 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers.
- (3) Les chiffres relatifs à l'année 2011 sont conformes au rapport du commissaire aux comptes.

**Commentaires :**

- A la clôture de l'année 2012, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires Brut (avant tout type de réductions et escomptes) de 35 593 mDT contre 28 483 mDT en 2011, soit **une évolution de 25%**.

Par rapport aux prévisions de ventes pour l'année 2012 mentionnées au niveau du Business Plan actualisé, le chiffre d'affaires brut a atteint **96.11%** des prévisions.

Le chiffre d'affaires de l'activité "Robinetterie" a atteint, à la fin de 2012, un montant de 25 319 mDT, constatant ainsi une évolution de 29,89% par rapport à celui de l'année 2011.

L'année 2012 s'est clôturée avec un chiffre d'affaires de l'activité "Articles de ménages et Autres" de 10 274 mDT, contre 8 918 mDT pour l'année précédente, soit une augmentation de 15,2%.

- Au 31/12/2012, la valeur de la production finie a atteint 33 855 mDT contre une de valeur de 28 361 mDT pour l'année 2011 enregistrant ainsi une évolution de 19,37%.
- A l'expiration du quatrième trimestre de l'année 2012, le total de l'endettement de la société a atteint 28 140 mDT contre 33 813 mDT au 31 décembre 2011 enregistrant une diminution de 17%.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE  
-SOMOCER-**

Siège social : Menzel El Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Libellé	4 <sup>ème</sup> Trimestre			Cumul du 01-01 au 31-12		
	2012	2011*	Variation en %	2012**	2011	Variation en %
En millions de dinars						
<b>1- Chiffre d'Affaires</b>	<b>16,942</b>	<b>13,736</b>	<b>23,3 %</b>	<b>67,802</b>	<b>63,988</b>	<b>6%</b>
<i>CA Local</i>	13,630	12,482	9,2%	54,353	51,550	5,4%
<i>CA Export</i>	3,312	1,254	164,1%	13,449	12,438	8,1 %
<b>2- Production</b>	<b>16,880</b>	<b>15,077</b>	<b>12%</b>	<b>62,879</b>	<b>62,481</b>	<b>0,6%</b>
<b>3- Investissements</b>	<b>6,808</b>	<b>1,767</b>	<b>285,3%</b>	<b>10,406</b>	<b>5.365</b>	<b>94%</b>
<b>4- Engagements bancaires</b>		-		<b>53,228</b>	<b>55,667</b>	<b>-4,4%</b>
<i>Dettes à Moyen et Long terme</i>				9,827	12,241	-19,7 %
<i>Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)</i>				43,401	43,426	-0,1%
<b>5- Résultat d'Exploitation</b>				<b>8,733</b>	<b>4,728</b>	<b>84,7%</b>

\*Les chiffres du 4T 2011 ont été révisés compte tenu des chiffres audités de l'année 2011.

\*\* Les chiffres au 31 décembre 2012 restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers de l'exercice 2012

**Faits saillants**

- **Progression du Chiffre d'affaires Total** 2012 de (+6%) comparé à 2011, avec une performance enregistrée sur le marché local et celui à l'export.
- **Une baisse des engagements bancaires** à fin 2012 de (-4,4%) comparé à fin 2011.

Il est à noter que la mise en place des Crédits Moyens et Long Termes accordés par le pool bancaire pour le financement de l'investissement en cours, s'effectuera au courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013. Ce qui aura pour effet de consolider la structure financière de SOMOCER et baisser le niveau des engagements à Court Terme.

- **Hausse du Résultat d'Exploitation** au 31 décembre 2012 de 84,7% comparé à 2011.

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**ARAB TUNISIAN BANK**

Société Anonyme au capital de 100.000.000 de Dinars

Siège social : 9, Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 :**Indicateurs :**

(En milliers de dinars)

	4 <sup>ème</sup> Tri 2012	4 <sup>ème</sup> Tri 2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
<b>1- Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>69 993</b>	<b>62 231</b>	<b>263 911</b>	<b>252 316</b>
*Intérêts	43 405	28 897	152 143	145 289
*Commissions en produits	9 768	9 407	37 235	32 630
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	16 820	23 927	74 533	74 397
<b>2- Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>26 875</b>	<b>28 057</b>	<b>106 654</b>	<b>106 534</b>
*Intérêts encourus	25 294	25 425	100 396	100 431
*Commissions encourues	1 581	2 632	6 258	6 103
<b>3- Produit Net Bancaire</b>	<b>43 118</b>	<b>34 174</b>	<b>157 257</b>	<b>145 782</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>96</b>	<b>92</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>24 878</b>	<b>20 902</b>	<b>84 492</b>	<b>77 082</b>
*Frais de personnel	14 018	11 576	47 463	43 290
*Charges générales d'exploitation	8 388	7 051	26 750	23 700
<b>6- Structure du portefeuille au Bilan:</b>			<b>1 190 897</b>	<b>1 320 807</b>
*Portefeuille-titres commercial			886 407	1 057 104
*Portefeuille-titres d'investissement			304 490	263 703
<b>7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan (1)</b>			<b>2 546 442</b>	<b>2 327 650</b>
<b>8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :</b>			<b>3 545 351</b>	<b>3 229 809</b>
*Dépôts à vue			1 220 468	1 197 837
*Dépôts d'épargne			620 875	538 707
<b>9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan</b>			<b>149 079</b>	<b>157 449</b>
<b>10- Capitaux propres apparaissant au Bilan (2)</b>			<b>464 236</b>	<b>429 973</b>

(1) Chiffres provisoires.

(2) Intégrant le résultat provisoire 2012.

- Suite -

## **I – Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2012**

### **1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité**

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

### **2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués**

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

#### **2-1. Règles de prise en compte des revenus :**

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions: sont prises en compte dans le résultat :

\* lorsque le service est rendu

\* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

#### **2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

##### **a) Classement des titres :**

- Titres de transaction: titres à revenu fixe ou variable acquis en vu de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide

- Titres de placement: se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois

- Suite -

- Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention

- Titres de participation: actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice

- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

#### b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.

- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût

- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

#### c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)

- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

#### 2-2. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion: les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;

- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

#### Les faits marquants au 31 Décembre 2012.

Au terme de l'année 2012, l'ATB a réalisé globalement des performances positives et une meilleure maîtrise des charges. Ainsi le **Produit Net Bancaire** s'est amélioré de **11,5 MD** soit **7,89 %**, s'élevant à **157,3 MD à fin décembre 2012** contre **145,8 MD au 31 décembre 2011**, **les Produits d'exploitation bancaire** ont atteint **263,9 MD au 31/12/2012** en progression de **4,6 %** par rapport à la même période de l'année précédente (**252,3 MD**).

- ✓ Les encours de crédits nets se sont établis à **2.546,4 MD à fin décembre 2012** contre **2.327,6 MD au 31/12/2011**, soit une augmentation de **9,4 %**.
- ✓ Les dépôts de la clientèle ont atteint **3.545,3 MD au 31-12-2012** contre **3.229,8 MD à fin décembre 2011**, soit une hausse de **9,77 %**, due essentiellement à l'amélioration des dépôts à terme de **167,4 MD (soit +12,57%)** et par une bonne progression des comptes Epargne, de **15,25 %** pour s'établir à **620,9 MD au 31 décembre 2012** contre **538,7 MD à fin décembre 2011** et qui représentent **17,51 %** de l'ensemble des dépôts de la clientèle.
- ✓ Le portefeuille-titres commercial s'est élevé à **886,4 MD à fin décembre 2012** contre **1.057,1 MD au 31/12/2011**, soit une régression de **16,15 %**.
- ✓ Le portefeuille-titres d'investissement est passé de **263,7 MD au 31 décembre 2011** à **304,5 MD au 31 décembre 2012** soit une évolution de **15,47 %**.
- ✓ Les charges opératoires de la banque ont atteint **84,5 MD à fin décembre 2012** contre **77,1 MD à fin décembre 2011** soit une augmentation de **9,6 %**.

## EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2012 »

### DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le **26 Juin 2012** a donné son accord pour une levée de fonds sous forme d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de Dix Millions de Dinars. Les obligations devront être émises dans un délai ne dépassant pas une année de la date de cette décision. Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d'Administration afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Le Conseil d'Administration en date du **09 Octobre 2012** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 8 000 000 DT aux conditions explicitées ci –après

- Durée : Une durée de cinq années.
- Taux d'intérêt: Variable à TMM+2,5% et/ou fixe à 6,9% brut l'an
- Nombre d'obligations : 80 000 obligations
- Valeur de l'obligation : 100 DT chacune.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a donné pouvoir à la Direction Générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

#### Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 8 MDT divisé en 80 000 obligations de nominal 100 DT.

#### Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **5 février 2013** auprès de l'intermédiaires en Bourse **MENA CAPITAL PARTNERS**, sis au 5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les berges du Lac.

Les souscriptions seront clôturées sans préavis et au plus tard le **22 mars 2013**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **5 avril 2013** tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts.

En cas de non placement intégral de l'émission au **5 avril 2013**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.



- Suite -

**Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **5 février 2013** auprès de l'intermédiaire en Bourse **MENA CAPITAL PARTNERS**, sis au 5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les berges du Lac.

**But de l'émission :**

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société : substituer les concours bancaires actuels à court terme par des ressources de financement à moyen terme.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

**Nature, forme et délivrance des titres :**

Dénomination de l'emprunt : « **SERVICOM 2012** »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire

La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

**Prix de souscription et d'émission :** Les obligations seront émises au pair, soit 100 DT par obligation, payables intégralement à la souscription.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et la date limite de clôture, soit le **22 mars 2013**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

**Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 mars 2013** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au **22 mars 2013** soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêts :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,50%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mars de l'année N-1 au mois de Février de l'année N.
- Taux fixe : **6,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **22 mars 2018**.

- Suite -

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 mars** de chaque année.

Le premier remboursement du capital et le premier paiement des intérêts auront lieu le **22 mars 2014**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la *STICODEVAM*.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **6,90%** l'an pour le présent emprunt.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de décembre 2012 qui est égale à **3,7517%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **6,2517%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

Durée totale:

Les obligations « *SERVICOM 2012* » sont émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie est de **3 ans** pour l'emprunt « *SERVICOM 2012* ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,754 années.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse **MENA CAPITAL PARTNERS**, sis au 5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les berges du Lac.

**Notation de la société:**

Le 7 septembre 2012, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société SERVICOM la note B(tun), avec une Perspective « Stable ».

#### **Notation de l'emprunt:**

Le 17 Octobre 2012, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la présente émission de la société SERVICOM la note B(tun).

#### **Signification de la note attribuée**

La note nationale « B(tun) » indique : des créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables.

#### **Organisation de la représentation des obligataires :**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327, et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### **Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Mille Cinq Cent Dinars (1500) sans que ce montant n'excède Mille Dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

#### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

##### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « SERVICOM 2012 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

##### **Marché des titres :**

Il n'existe pas de titres de même catégorie de l'émetteur qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés des titres étrangers.

La SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse Mena Capital Partners de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2012 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

##### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

La Société SERVICOM s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2012 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

##### **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°13-804 du 18 janvier 2013, sera incessamment mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société SERVICOM, de MCP intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, de tous les intermédiaires en Bourse, ainsi que sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn). Ce prospectus doit être accompagné des indicateurs d'activité de SERVICOM relatifs au 4ème trimestre 2012 pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013.

<b>AVIS</b>
-------------

<b>COURBE DES TAUX DU 22 JANVIER 2013</b>
---

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,035%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,055%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,070%	1 001,081
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,076%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,102%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,122%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,143%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,163%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,215%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,227%	1 012,717
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,235%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,261%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014	4,308%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,390%	1 036,024
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,484%	1 051,656
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,719%	1 043,511
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,986%	1 000,101
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,151%	1 002,525
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,384%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,452%		992,828
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,666%	1 041,124
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,132%		969,796
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,138%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	967,369
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,273%	1 042,474
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,283%		951,369

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	143,727 143,740		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,637 12,639		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,298 1,298		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,158 35,162		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	47,787 47,791		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	168,859 169,255		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	583,778 584,998		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	132,368 132,518		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	124,992 125,013		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	117,454 117,474		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	114,477 114,528		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	90,622 90,675		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	141,222 141,152		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	104,448 104,858		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	106,834 106,926		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 324,560 1 330,051		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 327,249 2 332,859		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	107,756 107,509		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	104,753 105,058		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,042 122,637		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 196,199 1 201,098		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	130,582 132,011		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,567 15,700		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 963,989 5 988,178		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 000,445 5 000,807		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013 *	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 759,112	En dissolution En dissolution		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,248 2,281		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,914 1,934		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,205 1,216		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,250	107,474 107,484
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,162	104,365 104,374
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,267	105,466 105,476
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	102,466	102,692 102,723
34	TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,164	103,387 103,399
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	106,613	106,797 106,806
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,696	103,932 103,944
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,579	103,792 103,803
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,035	104,252 104,262
39	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,393	105,597 105,611
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	101,616	101,812 101,822
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	103,937	104,171 104,183
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,745	103,951 103,961
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/05/12	3,588	106,429	106,610 106,619
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,458	105,662 105,673
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,929	103,106 103,115
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,350	102,544 102,553
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,217	104,433 104,448
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,401	102,638 102,648
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTI	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,370	103,576 103,588
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	104,285	104,458 104,467
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,367	102,587 102,598
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	103,800	104,009 104,019
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,521	104,701 104,710
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	101,942	102,143 102,153

**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,458	10,478	10,479
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,310	103,509	103,517
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	103,455	103,656	103,667
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,079	101,228	101,292
<b>SICAV MIXTES</b>								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	70,832	71,902	71,981
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	150,572	155,003	155,293
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1493,097	1539,994	1543,009
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	111,725	112,789	112,935
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	110,651	111,959	112,203
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	87,724	91,665	91,716
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,757	16,869	16,872
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	269,423	275,111	274,975
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	39,445	40,341	40,399
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 463,959	2 540,092	2 549,550
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	78,374	80,113	80,144
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,043	58,970	58,995
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	99,438	101,446	101,351
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	111,271	113,397	113,310
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	103,707	103,603
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,554	11,626	11,631
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,456	12,659	12,668
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	15,702	15,732
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	15,221	15,824	15,840
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,161	12,539	12,568
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,731	11,045	11,068
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,515	10,655	10,662
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,686	10,744	10,749
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	123,670	126,716	126,694
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	125,225	127,401	127,476
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,509	10,918	10,949
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	111,016	115,356	115,630
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,855	20,469	20,532
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	87,369	87,386
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	89,257	89,421
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	96,633	97,877	98,101
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	98,609	98,903
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	98,694	98,792
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	97,627	97,654
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,265	98,752	98,660
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	110,268	111,891	111,696
95	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	136,191	137,426	139,261
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,883	11,129	11,268
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	117,185	119,735	120,635
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	116,684	117,422	117,815
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	103,916	104,775	105,184
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	101,870	102,483
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	180,586	185,102	186,249
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	161,095	163,625	164,294
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,686	143,386	143,739
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 973,706	10 160,675	10 235,522
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP **	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,829	21,005
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	142,361	143,638
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 576,385	1 591,497
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	114,872	116,397
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	91,929	91,960
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,510	116,820	117,494
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	9 259,595	9 548,112	9 659,241

\* Dissolution pour expiration de la durée de vie

\*\* VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 10D

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de la cote de la Bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.**

## **OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE "LAND'OR"**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société " LAND'OR".

Dans le cadre du prospectus, la société " LAND'OR" a pris les engagements suivants:

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des représentants des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme. Ces représentants seront désignés par les détenteurs d'actions "LAND'OR" acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter et proposés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation;
- Créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales;
- Mettre en place une structure d'audit interne.
- Mettre en place une fonction de contrôle de gestion;
- Adopter un organigramme approuvé par le Conseil d'Administration;
- Etablir un manuel de procédures;
- Accélérer la mise en place d'un système d'information permettant de répondre aux besoins d'exploitation de la société, de pallier aux insuffisances visées dans le prospectus d'introduction et d'accélérer l'installation de solutions de sécurité pour la protection du système d'information et l'automatisation de toutes les tâches de gestion;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières;
- Obtenir après l'introduction de la société en Bourse, auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du

marché financier. Le contrat de régulation sera confié à MAC SA Intermédiaire en Bourse;

- Tenir une communication financière au moins une fois par an;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, l'actionnaire de référence Monsieur Hatem DENGUEZLI, actionnaire détenant actuellement 90,18% du capital de " LAND'OR" s'est engagé à:

- Ne pas céder plus de 5% de sa participation dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction;
- Ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

En outre, et en vertu des termes du prospectus d'introduction, les souscripteurs au placement garanti, s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Par ailleurs, l'examen des états financiers de la Société "LAND'OR" a révélé certaines incohérences par rapport au système comptable des entreprises, de ce fait la société est appelée à pallier à ces défaillances et à communiquer, dorénavant, au CMF des états financiers établis conformément au système comptable des entreprises.

#### **ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE "LAND'OR" AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE:**

La Bourse a donné, en date du 11 Octobre 2012 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "LAND'OR" au marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, sous réserve du respect des engagements ci-dessous :

- La mise en place d'une structure d'audit interne et d'un manuel des procédures dans les plus brefs délais ;
- La justification de la diffusion dans le public d'au moins 10% du capital auprès de 100 actionnaires, au plus tard le jour de l'introduction.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions "LAND'OR" se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse, au cours de 7,5 dinars l'action nouvelle ou ancienne et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

#### **Autorisation d'augmentation du capital:**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13/09/2012 a décidé dans sa 7ème résolution d'augmenter le capital social de la société "LAND'OR" d'un montant de un million quatre cent cinquante six mille dinars (1 456 000 dinars) pour le porter de trois



millions deux cent quarante quatre mille dinars (3 244 000 dinars) à quatre millions sept cent mille dinars (4 700 000 dinars) et ce, par l'émission de un million quatre cent cinquante six mille (1 456 000) actions nouvelles à souscrire en numéraire dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis .

L'Assemblée Générale Extraordinaire a fixé le prix d'émission des nouvelles actions à émettre à 7,5 dinars l'action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 1er janvier 2012.

#### **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société "LAND'OR", réunie le 13/09/2012, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

#### **Cadre de l'offre:**

L'introduction de la société "LAND'OR" au marché alternatif de la cote de la Bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 1 456 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune représentant 30,98% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- Une Offre à Prix Ferme de 582 000 actions représentant 39,97% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'institutionnels de 874 000 actions représentant 60,03% du total des actions à émettre en numéraire, centralisé auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Le Placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

#### **1- Présentation de la société:**

**Dénomination sociale** : Société "LAND'OR"

**Siège social** : BIR JEDID, 2054-KHELIDIA, BEN AROUS

**Forme juridique** : Société Anonyme

**Date de constitution** : 08/12/1994

**Capital social** : 3 244 000 DT réparti en 3 244 000 actions de nominal 1DT entièrement libérées.

**Objet social :**

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs:

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation et au commerce, en Tunisie et à l'étranger, des produits carnés et leurs abats, produits de la mer et tous les produits agroalimentaires, sous toutes leurs formes, ainsi que tous leurs dérivés, sous-produits ;
- l'importation, l'exportation et le commerce sous toutes leurs formes de ces produits et services;
- l'obtention, l'acquisition, l'installation, l'exploitation, la cession et la concession de tous brevets, marques et procédés de commerce relatifs aux objets ci-dessus ;
- la création, l'acquisition, l'installation et l'exploitation de tous établissements commerciaux ou immeubles nécessaires à la réalisation et à la poursuite des objets ci-dessus ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements concernant les activités ci-dessus ;
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

**2- Période de validité de l'offre**

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **16/01/2013** au **06/02/2013** inclus. La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **16/01/2013**, étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **06/02/2013** inclus.

**3- Date de jouissance des actions**

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1er Janvier 2012**.

**4- Modalités de paiement du prix**

Pour la présente Offre, le prix de l'action "LAND'OR", tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 7,5 dinars.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société "LAND'OR" dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription,

le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

## **5- Etablissements domiciliaires**

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société "LAND'OR" exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en Bourse MAC SA est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions "LAND'OR" exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 05 903 000 050 087 215 025 ouvert auprès de la Banque de Tunisie, agence siège, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

## **6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres**

### **6-1 Offre à Prix Ferme :**

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 582 000 actions "LAND'OR" à émettre en numéraire seront offertes et réparties en trois catégories :

#### **Catégorie A :**

8,59% des actions offertes, soit 50 000 actions seront réservées au personnel de "LAND'OR", sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 23 500 actions, étant précisé que les souscripteurs à cette catégorie ne doivent pas souscrire dans les autres catégories. La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en bourse MAC SA.

#### **Catégorie B :**

66,32% des actions offertes, soit 386 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les OPCVM, sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 23 500 actions pour les non institutionnels et 235 000 actions pour les institutionnels. Etant précisé que les institutionnels qui auront à souscrire à cette catégorie ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

#### **Catégorie C :**

25,09% des actions offertes, soit 146 000 actions seront réservées aux OPCVM sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 146 000 actions. Etant précisé que les OPCVM qui auront à souscrire à cette catégorie ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Les OPCVM souscripteurs parmi cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 23 500 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 235 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes

auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le prospectus d'introduction. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

#### **Mode de satisfaction des demandes de souscription:**

**Pour les catégories A et B :** les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

**Pour la catégorie C :** les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque OPCVM ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B puis C puis A.

#### **Transmission des demandes et centralisation :**

Les intermédiaires en bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

#### **Ouverture des plis et dépouillement :**

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

### **6-2 Placement Garanti:**

Dans le cadre du Placement Garanti, 874 000 actions "LAND'OR" à émettre en numéraire seront offertes à des institutionnels.

Les demandes de souscriptions doivent être nominatives et données par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de

commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels conformément à la réglementation en vigueur.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 5% du capital social de la société après augmentation du capital, soit 235 000 actions.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

#### **Transmission des demandes:**

A l'issue de l'opération de Placement, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Ce résultat fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société MAC SA et comporter son cachet

#### **Soumission et vérification des demandes :**

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

#### **7- Déclaration des résultats :**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

#### **8- Règlement des espèces et livraison des titres :**

Au cas où l'offre connaît une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 25/12/2012 aux actions anciennes de la société "LAND'OR" le code ISIN : TN0007510019. La société "LAND'OR" s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.  
Le registre des actionnaires sera tenu par MAC SA, intermédiaire en Bourse.

#### **9- Cotation des titres :**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié dans le Bulletin Officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Toutefois, la cotation des actions ne démarrera qu'à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital conformément à la loi. Ainsi, les actions ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans les bulletins officiels de la BVMT et du Conseil du Marché Financier.

#### **10- Contrat de liquidité :**

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date de première cotation des titres "LAND'OR", est établi entre MAC SA, Intermédiaire en Bourse et l'actionnaire de référence de la société "LAND'OR" Mr. Hatem DENGUEZLI portant sur 19,47% du produit de l'Offre à Prix Ferme soit un montant de 100.000 dinars et 100 000 actions.

#### **11- Listing Sponsor :**

La société MAC SA a été désignée par la société "LAND'OR" pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins deux ans suivant son introduction. Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation de la société "LAND'OR" sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société "LAND'OR" doit, sans délai, désigner un nouveau Listing Sponsor. Le Conseil du Marché Financier doit être informé de toute désignation.

#### **12- Régulation du cours boursier :**

Les actionnaires de la société "LAND'OR" se sont engagés à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, après l'introduction de la société en Bourse, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à MAC SA Intermédiaire en Bourse.

**Un prospectus d'Offre à Prix Ferme OPF, de Placement Garanti et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse, visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 12-0803 du 28 décembre 2012, est mis à la disposition du public auprès de la société "LAND'OR", de MAC SA intermédiaire en bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).**